

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 19 septembre 2022, à 19 h 30 heures, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 3 M. Patrice Boislard  
Conseiller # 4 M<sup>me</sup> Chantal Nault  
Conseiller # 5 M. Jean-François Forget  
Conseiller # 6 M. Sylvain Proulx

Sont absentes de cette séance les conseillères :

# 1 M<sup>me</sup> Sarah McAlden  
# 2 M<sup>me</sup> Chantal St-Martin.

M<sup>me</sup> Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 18 h 04 et déclare la séance ouverte.

### **ORDRE DU JOUR** **19 septembre 2022**

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;

### **3. INCENDIE**

3.1 Octroyer le contrat d'inspection et d'analyse des bornes d'incendie pour les années 2022-2023-2024;

### **4. TRAVAUX PUBLICS**

- 4.1 Autoriser l'achat de sel de déglacage;
- 4.2 Autoriser l'achat de sable abrasif;
- 4.3 Autoriser les directives de changements numéros 1-3-4-5, pour les travaux de la rue Watkins et du 7<sup>e</sup> Rang;

### **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5.1 Demande des propriétaires du 324, rue des Bruants pour l'acquisition d'une partie de terrain appartenant à la municipalité;

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

(238.09.2022)

## 2. Adoption de l'ordre du jour

**Sur proposition de Chantal Nault,  
Appuyé de Jean-François Forget**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## 3. INCENDIE

(239.09.2022)

### 3.1 Octroyer le contrat d'inspection et d'analyse des bornes d'incendie pour les années 2022-2023-2024

**ATTENDU** la discussion des membres du conseil ;

**ATTENDU** la recommandation du directeur du service incendie;

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé deux soumissions pour inspecter 100 bornes par année pour les trois prochaines années :

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>MONTANT 2022</b>	<b>MONTANT 2023</b>	<b>MONTANT 2024</b>
Hydra Spec	3 900.00\$	3 900.00\$	3 900.00\$
SIMO	6 000.00 \$	6 300.00\$	6 600.00\$

**EN CONSÉQUENCE;**

**Sur proposition de Patrice Boislard,  
Appuyé de Jean-François Forget**

Il est résolu d'octroyer le contrat à Hydra spec pour le service d'inspection et d'analyse des bornes d'incendie pour les années 2022-2023-2024, au montant de 3 900.00\$ plus taxes, par année pour les trois prochaines années, soit 2022-2023-2024.

Il est également résolu d'autoriser le directeur du service incendie, Mario Vaillancourt, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## 4. TRAVAUX PUBLIS

(240.09.2022)

### 4.1 Autoriser l'achat de sel de déglacage

**ATTENDU** la discussion des membres du conseil ;

**ATTENDU** la recommandation du directeur des services techniques;

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé des soumissions :

<b>COMPAGNIES</b>	<b>MONTANT taxes incluses</b>
Sel Warwick inc.	34 147.58\$
Compass Minerals Canada crop.	33 957.86\$
Entreprises Bourget	Produit non disponible
Sel Frigon	Pas de réponse

**EN CONSÉQUENCE;**

**Sur proposition de Patrice Boislard,  
Appuyé de Jean-François Forget**

Il est résolu d'autoriser l'achat de sel de déglacage à la compagnie Sel Warwick. Conformément à la politique en place la municipalité désire privilégier l'achat local vu le si peu d'écart dans les montants.

**Adoptée** à la majorité des conseillers présents.

(241.09.2022)

**4.2 Autoriser l'achat de sel abrasif**

**ATTENDU** la discussion des membres du conseil ;

**ATTENDU** la recommandation du directeur des services techniques;

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé des soumissions :

COMPAGNIES	MONTANT taxes incluses
Excavation Yvon Benoit.	15 636.60\$
Transport Fréchette inc.	20 419.56\$

**EN CONSÉQUENCE;**

**Sur proposition de Patrice Boislard,  
Appuyé de Chantal Nault**

Il est résolu d'autoriser l'achat de sel abrasif à excavation Yvon Benoit, au montant de 15 636.60\$ taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(242.09.2022)

**4.3 Autoriser les directives de changements numéros 1-3-4-5, pour les travaux de la rue Watkins et du 7<sup>e</sup> Rang**

**ATTENDU** la discussion des membres du conseil ;

**ATTENDU** la recommandation du directeur des services techniques et de l'ingénieur au dossier;

**EN CONSÉQUENCE;**

**Sur proposition de Patrice Boislard,  
Appuyé de Jean-François Forget**

Il est résolu d'autoriser les directives de changements numéros 1-3-4-5, pour les travaux de la rue Watkins et du 7<sup>e</sup> Rang, pour un montant total de 51 073.04\$ plus taxes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

(243.09.2022)

**5.1 Demande des propriétaires du 324, rue des Bruants pour l'acquisition d'une partie de terrain appartenant à la municipalité**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre d'achat pour l'acquisition d'une partie du terrain à la municipalité;

**ATTENDU QUE** ce lot fait partie intégrante du parc Yvon Lambert;

**ATTENDU QUE** des démarches ont été entamées pour le reboisement de cette section du boisé;

**ATTENDU QUE** cette vente nécessiterait le déplacement de la clôture et de coupe d'arbre supplémentaires;

**ATTENDU QUE** cette vente pourrait causer un préjudice aux propriétaires limitrophe;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Sur proposition de Sylvain Proulx,  
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu de refuser l'offre d'achat d'une partie de terrain appartenant à la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

## **7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

**Sur proposition de Patrice Boislard,  
Appuyé de Chantal Nault,**

**QUE** la séance est levée à 18h28.

\_\_\_\_\_  
Nathacha Tessier  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Julie Galarneau  
Directrice générale

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

\_\_\_\_\_  
Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

\_\_\_\_\_  
Nathacha Tessier, mairesse